



COLLEGE ST REGIS – ST MICHEL

2, rue Abbé-de-l'Épée – 43000 Le Puy-en-Velay

Tél : 04 71 07 20 80

Le Puy-en-Velay, le 27 mars 2023

A la découverte de grandes villes européennes ...

Madame, Monsieur, Chers parents,

Votre enfant est inscrit au séjour culturel qui se déroulera du 24 au 28 avril 2023 et qui lui permettra de découvrir les villes de Munich, Innsbruck, Vérone et Milan. Nous vous en joignons le programme et vous apportons aujourd'hui des précisions importantes :

- le départ est prévu le lundi 24 avril devant le Ciné Dyke : mise en place à 19h pour un départ à 19h30 précises. Nous vous conseillons de prendre le repas du soir avant de partir ; cependant vous pouvez emporter un en-cas à prendre lors des pauses du trajet de nuit.

- repas à prévoir :

- le **petit-déjeuner ainsi que le déjeuner du mardi 25 avril** sont à prévoir dans un sac à part. Ce sac restera dans les soutes du car, aucune nourriture n'étant autorisée à l'intérieur du car. Il sera utilisé les jours suivants afin de transporter le pique-nique fourni pas les lieux d'hébergement. Pour les élèves qui souhaitent apporter des livres, jeux et les affaires nécessaires pour le trajet il faut prévoir un autre petit sac ou une sacoche qui restera en permanence avec eux pendant 5 jours et qui contiendra tous les effets personnels.

- il faut aussi prévoir de l'argent pour le **repas du vendredi soir** qui sera pris sur le trajet retour. Les autres repas sont compris dans le voyage

- une gourde

Attention ! une fois les valises rangées, les élèves n'y auront plus accès jusqu'au mardi soir à l'arrivée à l'hôtel.

- le retour est fixé au vendredi 28 avril vers 21h30-22h00 au même endroit.

- **Argent de poche** : vous pouvez prévoir, si vous le souhaitez, une somme de 15 à 45€ environ. L'argent de poche est une somme réservée à vos dépenses personnelles, les accompagnateurs n'en sont pas responsables. Il en va de même pour les tablettes, portables, appareils photos etc ...

- **Santé** : Nous ne sommes pas habilités à délivrer des médicaments. Si votre enfant suit un traitement, il doit bien évidemment l'apporter accompagné de l'ordonnance. Nous vous conseillons aussi de glisser dans le sac des médicaments de première utilité si votre enfant a l'habitude d'en prendre en cas de douleurs diverses (maux de tête, de ventre, mal des transports ...).

- Les accompagnateurs renseigneront le collège chaque jour sur le déroulement du séjour. Les nouvelles seront consultables sur le site du collège. Les professeurs disposeront du téléphone portable du collège qu'ils mettront à disposition des élèves qui souhaitent appeler leurs familles. Avant le départ, nous vous transmettrons le numéro du portable du collège que nous aurons avec nous. Il s'agit d'un numéro à n'utiliser qu'en cas de souci grave. Nous conseillons à votre enfant de l'enregistrer sur son portable, s'il en possède un dont il disposera pendant le voyage.

- Nous autorisons l'usage du téléphone portable au cours du voyage. Son utilisation ne peut se faire de façon anarchique : le respect strict de la charte d'utilisation des nouvelles technologies (Cf. Règlement intérieur) est exigé. En cas de manquement, l'élève s'expose à des sanctions et à la confiscation de son portable lors du séjour. Par ailleurs, en cas de problème de quelque nature qu'il soit, le premier réflexe de votre enfant doit être de prévenir sur place les adultes qui l'accompagnent. Nous gérerons au mieux la situation et ferons notre possible pour apporter la solution adéquate. Nous nous chargerons de vous prévenir immédiatement en cas de problème.

- Le linge de toilette est fourni par les hôtels (sauf pour l'hôtel du mardi soir, il faut donc prévoir au moins une serviette de douche) .

- Prévoir des vêtements chauds, confortables et imperméables ainsi que de bonnes chaussures (au moins 2 paires) notamment pour la visite de la mine d'Argent.

- Consignes afin que ce séjour se déroule parfaitement bien :

A l'étranger, chacun sera l'ambassadeur de la France et de son collègue ; le comportement dans le car, à l'hôtel et lors des visites doit être exemplaire.

Les hôtels demandent une caution pour chaque élève : cette caution n'est pas restituée si toutefois des dégradations sont constatées. La vigilance est donc de mise.

L'Italie a une politique très stricte par rapport à la contrefaçon : il est strictement interdit d'acheter des articles à des vendeurs à la sauvette sous peine de lourdes amendes.

Nous vous demandons :

- de faire preuve de gentillesse ; d'être polis et obéissants ;
 - de respecter les horaires et consignes ;
 - de bannir de votre langage et de votre comportement toute vulgarité ;
 - d'avoir en toute circonstance une attitude positive pour tirer le meilleur de ce voyage culturel.
- **Tout débordement ou manquement sera très sévèrement sanctionné.**

 - **Une charte de bonne conduite est jointe à ce courrier, l'élève doit la rapporter signée à son professeur principal pour le lundi 3 avril.**

Nous nous tenons à votre disposition pour des renseignements complémentaires.

Très sincèrement,

Les professeurs accompagnateurs,

Mme LARCELAT-STEINHAUER, Mme TRESCARTE, Mme VIALANEIX, M AYEL

Charte de bonne conduite

Comportement :

A l'étranger, chacun sera l'ambassadeur de la France. Le comportement dans le car, à l'hôtel, lors des visites et pendant les moments de « temps libre » doit être exemplaire. Tout débordement sera très sévèrement sanctionné.

Tous les élèves doivent respecter les règles élémentaires de politesse et être attentifs aux consignes données par les professeurs et les chauffeurs.

La ponctualité est aussi très importante pour le bon fonctionnement du groupe.

Le portable :

Nous autorisons l'usage du téléphone portable au cours du voyage. Cependant, son utilisation ne devra pas se faire de façon anarchique : le respect strict de la charte informatique est exigé. Votre enfant, s'il décide d'apporter son téléphone, s'engage à suivre et respecter les consignes données par les adultes quant à l'utilisation de ce dit portable. En cas de manquement, l'élève s'expose à des sanctions et à la confiscation de son téléphone au cours du voyage.

Par ailleurs, en cas de problème de quelle que nature soit-il, le premier réflexe de votre enfant doit être de prévenir sur place les adultes qui l'accompagnent. Nous gérerons au mieux la situation et ferons notre possible pour apporter une solution adéquate. Vous serez immédiatement prévenus en cas de problème grave.

Coupon à rendre au Professeur Principal **pour le lundi 3 avril**

Engagement de bonne conduite

Je, soussigné(e)....., élève en classe de

ai conscience que je serai un ambassadeur de la France à l'étranger.

Je m'engage à avoir une conduite correcte et un comportement irréprochable dans le car, à l'hôtel, lors des visites et pendant les moments de « temps libre », à respecter les consignes données par les adultes, à respecter les horaires, à bannir toute grossièreté de mon langage, à respecter les règles essentielles de savoir-vivre et de sécurité nécessaires à la vie d'un groupe.

Si je ne respecte pas mon engagement, je sais que je m'expose à de sévères sanctions.

Date et signature des parents :

Date et signature de l'élève :



Collège St Régis – St Michel

2, rue Abbé-de-l'Épée – 43000 Le Puy-en-Velay

Tél : 04 71 07 20 80

PROGRAMME DU VOYAGE « A LA DECOUVERTE DES GRANDES VILLES EUROPEENNES »

- **Départ le lundi 24** à 19h30 (mise en place à 19h) devant le Ciné Dyke; les élèves doivent avoir pris leur repas avant ou possibilité d'apporter un "en-cas" qui ne pourra pas être consommé avant 22h-22h30
- Voyage de nuit en car pour arrivée à Munich aux environs de 8h
- **Mardi 25 avril**: petit-déjeuner tiré du sac, visite guidée du centre-ville de Munich; déplacement en tramway pour une visite guidée du château de Nymphenburg; transport vers le lieu d'hébergement, installation, dîner
- **Mercredi 26 avril**: petit-déjeuner vers 7h pour départ 8h et visite de la Mine d'Argent de Schwaz « la mère de toutes les mines » sur les traces des audacieux chercheurs de trésor (prévoir des vêtements chauds et de bonnes chaussures); déjeuner panier-repas puis départ pour Innsbruck : visite guidée de la capitale du Tyrol : Le Château Impérial, le Petit Toit d'Or, l'Arc de Triomphe, le Tremplin Olympique
Départ vers le lieu d'hébergement situé dans la région du Lac de Garde, installation, dîner
- **Jeudi 27 avril**: petit-déjeuner vers 7h pour départ 8h et visite guidée de Verone : Piazza Sant'Anastasia, le Ponte Piétra, le Théâtre Romain , les églises de Saint Stéphane et Saint Georges, le Duomo, découverte de l'extérieur de la Maion de Juliette (Palais Gothique avec dans la cour le célèbre balcon de Juliette), déjeuner panier-repas; puis visite guidée de Milan : le Duomo et ses abords, la Galleria Vittorio Emanuele
Départ vers le lieu d'hébergement, installation, dîner
- **Vendredi 28 avril**: petit-déjeuner vers 7h pour départ 8h et suite de la découverte de Milan : la Scala, le couvent dominicain de Santa Maria delle grazie ; possibilité de temps-libre avant le déjeuner ; déjeuner panier-repas puis départ pour Turin vers Valdocco et le Musée Casa Don Bosco (la maison raconte l'histoire de Don Bosco et de ce lieu, Valdocco, qui ont changé l'histoire d'une ville et la vie de milliers de jeunes en leur donnant une maison, une famille, un avenir.)
- Départ vers 16h pour trajet retour; arrivée prévue vers 21h30-22h00 au Puy avec arrêt pour repas à prévoir pour l'élève sur une aire d'autoroute vers 19h-19h30